

SECTION HANDBALL

INSCRIPTIONS SAISON 2021-2022



La saison 2020/2021 se termine et les inscriptions pour la saison prochaine commencent !!!.

Vous trouverez ci-joint les formulaires à remplir. Vous pouvez aussi les télécharger depuis le site internet : asf-handball.org

Pour valider votre inscription, vous devez **remettre le dossier complet** à votre entraîneur qui le vérifiera avec vous. Les dossiers incomplets seront refusés et le joueur n'aura pas accès aux entraînements.

Le dossier complet se compose de :

- la fiche d'adhésion dûment complétée,
- pour les adultes** : un certificat médical **agréé par la FFHB** ou un questionnaire de santé **majeur**,
- pour les mineurs** : une autorisation parentale FFHB et un questionnaire de santé **mineur**,
- pour les nouveaux licenciés** : une photo et d'un justificatif d'identité nécessaires pour établir une licence.

Catégorie	Né(e) en	Montant de l'inscription		
		Adhésion (licence incluse)	Fournitures	Total
Premiers pas - Mini Hand (3 - 5 ans)	2016 – 2017	140 €	-	140 €
École du Hand (6-7 ans)	2014 - 2015	160 €	25 € (short/t-shirt)	185 €
Moins de 10 ans mixte	2012 - 2013	160 €	25 € (short/t-shirt)	185 €
Moins de 12 ans mixte	2010 - 2011	160 €	25 € (short/t-shirt)	185 €
Moins de 14 ans masculin Moins de 14 ans féminine	2008 – 2009	170 €	25 € (short/t-shirt)	195 €
Moins de 16 ans masculin Moins de 16 ans féminine	2007 – 2006	170 €	25 € (short/t-shirt)	195 €
Moins de 18 féminine Moins de 18 ans masculin	2004 – 2005	185 €	25 € (short/t-shirt)	210 €
Plus de 16 ans féminine Plus de 16 ans masculin	2004 et avant	210 €	50 € (survêtement)	260 €
Loisirs mixte	+ de 18 ans	150 €	-	150 €
Handfit	+ de 18 ans	175 €	-	175 €

La cotisation est à régler dans sa totalité (en 1 ou 2 chèques à l'ordre de ASF handball). Le premier sera débité en septembre. **Les Pass+, les chèques vacances, les Coupons Sport, Coup de Pouce Loisirs (CAF) et Chèques sport des mairies sont acceptés.** Pour les Pass+, nous vous demanderons un chèque de caution que nous vous rendrons une fois le Pass+ édité.

Les personnes licenciées en 2020-2021 dans un autre club doivent le signaler à l'entraîneur.

Le Bureau de la section Handball